



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question écrite n° 97920

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'avenir de l'entreprise Bostik d'Ibos (Hautes-Pyrénées) et de celui de ses 30 salariés. Ces derniers ont en effet appris le 23 décembre la fermeture de leur entreprise et donc la perte de leur emploi. Cette usine du groupe Bostik France fabrique des colles mondialement connues pour la construction depuis près de cinquante ans dans les Hautes-Pyrénées. Saisie par les élus de ce département, elle s'inquiète avec eux du sort réservé à ce sous-traitant de Total au moment où ce groupe affiche des bénéfices record. Cette inquiétude est renforcée par la déclaration du DRH de l'entreprise indiquant que la décision de fermeture est liée « à la réduction de marge » de l'entreprise. C'est la raison qui la conduit à souhaiter qu'il puisse interroger la direction de l'entreprise sur les raisons conduisant à cette délocalisation déguisée d'une entreprise performante et implantée dans la région depuis un demi-siècle.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97920

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 424

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)